

Décision du 03/03/2017 fixant la forme, le contenu et les modalités des déclarations d'effets indésirables et les faits nouveaux dans le cadre de recherche mentionnée au 1° de l'article L. 1121-1 du CSP portant sur un dispositif médical ou sur un dis...

Décision du 03/03/2017 fixant la forme, le contenu et les modalités des déclarations d'effets indésirables et les faits nouveaux dans le cadre de recherche mentionnée au 1° de l'article L. 1121-1 du CSP portant sur un dispositif médical ou sur un dispositif médical de diagnostic in vitro

Décision du 03/03/2017 fixant la forme, le contenu et les modalités des déclarations d'effets indésirables et les faits nouveaux dans le cadre de recherche mentionnée au 1° de l'article L. 1121-1 du CSP portant sur un dispositif médical ou sur un dispositif médical de diagnostic in vitro (06/03/2017)